

Les épreuves de l'examen DELF B2

L'utilisateur B2 a acquis **un degré d'indépendance** qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de s'autocorriger.

Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Compréhension Orale

Durée : 30 minutes / 2 documents sonores.

Réponses à des questions de compréhension.

Exercice 1 : bulletin d'infos par exemple (5 questions environ) 1 écoute / 5 points.

Exercice 2 : exposé, émission de radio (environ 12 questions) 2 écoutes / 20 points.

Compréhension écrite

Durée : 1 heure

2 documents écrits de 500 mots chacun sur la France ou l'espace francophone (texte informatif / texte argumentatif).

Objectifs : répondre à des questions de compréhension globale et détaillée (identifier la source, l'auteur, analyser les mots clés, repérer le type de texte, la structure, noter le ton de l'auteur...).

Production écrite

Durée : 1 heure

Prise de position personnelle argumentée

Différents types de production écrite :

- Article critique : un écrit sur un fait de société, une réaction à un projet de loi, un article d'humeur, un droit de réponse.

- Lettre formelle argumentée : définir la problématique, trouver des idées et des arguments, classer et produire un texte cohérent en tenant compte du rituel épistolaire et du rituel de politesse.

Production orale

Durée : 15 à 20 minutes (préparation 30 minutes)

Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur d'environ 200 mots. Il s'agira de définir la problématique et d'organiser les idées.